

# INFO-SALIÈRES

BULLETIN D'INFORMATION AUX PARENTS

Numéro du 1<sup>er</sup> octobre 2020

Bonjour chers parents,

## 1. DATES IMPORTANTES :

- 5 octobre : Rencontre Conseil d'établissement à 19 h par TEAMS
- 7 octobre AM : Photographie scolaire pour les élèves qui étaient absents lors de la 1<sup>re</sup> séance
- 12 octobre : Congé férié de L'Action de grâces
- 14 octobre : 1<sup>re</sup> communication aux parents envoyée par courriel
- Semaine du 12 octobre : Mise à jour des normes et modalités sur le site web de l'école
- 23 octobre : Journée pédagogique

## 2. PREMIÈRE COMMUNICATION / NORMES ET MODALITÉS

Le mercredi 14 octobre, vous recevrez par courriel la 1<sup>re</sup> communication officielle vous informant du portrait actuel de votre enfant au regard des compétences développées depuis le début de l'année scolaire. De plus, afin de connaître les principaux outils et moyens d'évaluation qui seront utilisés pour les bulletins de chacune des étapes, vous pouvez consulter les « Normes et modalités d'évaluation » sur le site web de l'école, section « Enseignement » du niveau de votre enfant. Elles seront mises à jour sur le site web de l'école, pour l'année scolaire 2020-2021, durant la semaine du 12 octobre.

## 3. DÉBUT DU PROCESSUS DE RÉVISION DES PLANS D'INTERVENTION

Notre processus de révision de plans d'intervention débutera vers le milieu du mois d'octobre et qui s'échelonnnera jusqu'au début décembre. Cette année, les rencontres se dérouleront de façon virtuelle, via TEAMS. Si votre enfant a déjà un plan d'intervention (ou si notre équipe juge qu'il serait pertinent qu'il en ait un), vous recevrez une invitation quelques jours avant la rencontre.

## 4. STATIONNEMENT ET DÉBARCADÈRE

Nous vous rappelons qu'il est interdit de se stationner ou même de s'arrêter dans la rue DE L'ÉCOLE pour faire descendre votre enfant le matin le long de la cour ou dans le débarcadère des autobus. En tout temps, veuillez utiliser le stationnement de l'école, car il n'y a plus de débarcadère dans ce stationnement.

## 5. ARRIVÉE LE MATIN

Si vous arrivez **après 8h27**, votre enfant doit entrer par la **porte principale** à l'entrée de l'école puisque toutes les portes de la cour sont verrouillées.

## 6. SERVICE DE GARDE Journée pédagogique du 23 octobre :

L'adresse courriel du service de garde est : [garde.carignan-salieres@csp.qc.ca](mailto:garde.carignan-salieres@csp.qc.ca)

Activités variées au service de garde.

Apporter un **repas froid** et 2 collations Coût : 16\$

Date **limite** pour inscrire ou faire une modification : **9 octobre**

## 7. INFORMATION COVID

Si votre enfant fait de la température, vous devez le garder à la maison et suivre les consignes données par la santé publique. Par contre, la santé publique nous indique que si votre enfant a le nez qui coule, vous devez le garder à la maison en observation pour une période de 24 heures et s'il n'a pas d'autres symptômes après 24 heures, il peut revenir à l'école. Si d'autres symptômes apparaissaient, vous devez aussi suivre les consignes données par la santé publique.

# INFO-SALIÈRES

BULLETIN D'INFORMATION AUX PARENTS

## 8. RAPPEL CONCERNANT LES OUBLIS

Après l'école, nous ne pouvons pas laisser un enfant circuler seul dans l'école. Par conséquent, si votre enfant oublie des vêtements essentiels (par exemple : un manteau, des bottes ou des salopettes en hiver) nous pourrions l'aider à les récupérer. Par contre, pour tous les autres objets (ex. boîte à lunch, chandail, mitaines, livres, agendas, tuques), l'enfant devra attendre au lendemain lorsqu'il retournera en classe.

## 9. DÎNERS À L'ÉCOLE

Pour les dîners à l'école : **l'enfant doit avoir des ustensiles**, étant donné que nous n'en prêtons pas (Covid). Merci de votre collaboration!

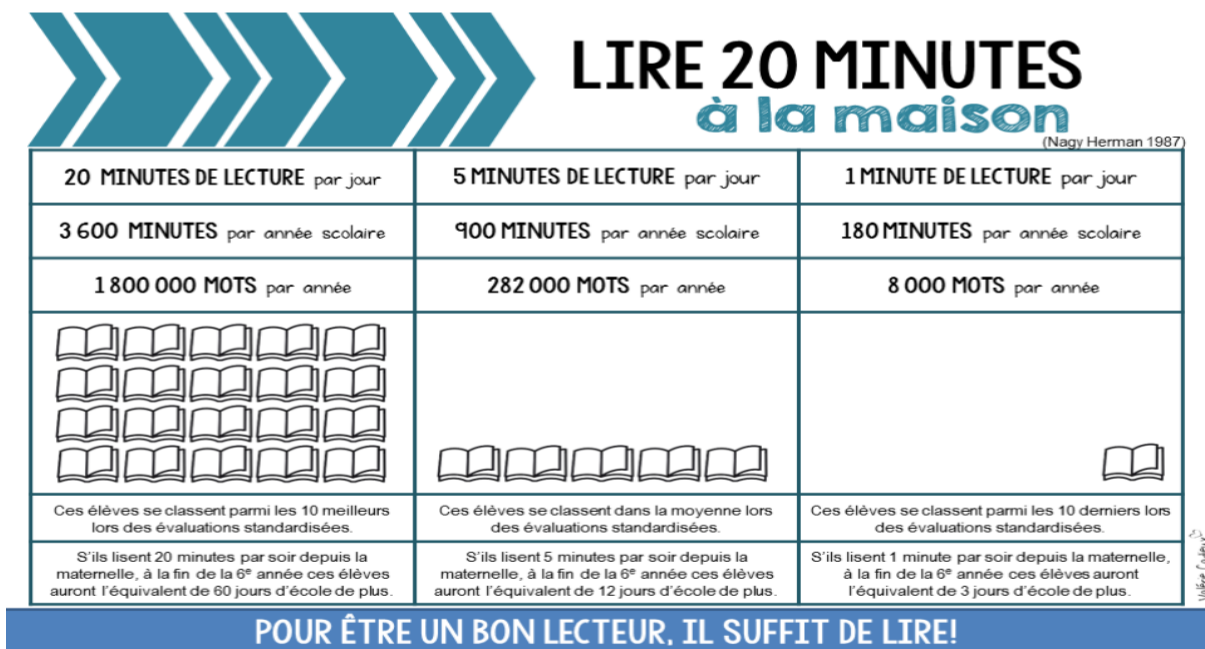
## 10. DÎNERS À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

Les élèves ne sont pas autorisés à dîner à l'extérieur de l'école, sauf si le parent vient chercher son enfant. Dans le cas où l'élève dîne à la maison et que cela constitue un changement par rapport à sa routine habituelle, le parent doit informer à l'avance le secrétariat de l'école et venir le chercher à la fin des cours vers 11h50 pour la période complète du dîner. Pour son retour à l'école, il devra passer par la porte principale vers 13h05.

## 11. CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Vous retrouverez sur le site web de l'école, les membres du conseil d'établissement élus pour l'année scolaire 2020-2021 : les représentants des parents et les membres du personnel.

## 12. SAVIEZ-VOUS QUE...?



Martine Fréchette  
Directrice

Sophie Lussier  
Directrice adjointe